



Table des matières

- 1. Erreur ! Signet non défini.**
- 2. Erreur ! Signet non défini.**
- 3. Travail social**
- 4. Logement**
- 5. Grand âge et autonomie**

1. Handicap

→ **Olivier Véran veut relancer l'HAD en Ehpad et annonce une feuille de route et des subventions**

Dans un entretien accordé à la Fédération nationale de l'hospitalisation à domicile (HAD), Olivier Véran a annoncé plusieurs mesures pour développer l'HAD dans les Ehpad, avec une enveloppe supplémentaire de 2,2 millions d'euros dès cette année. Si l'HAD en Ehpad est autorisée depuis plusieurs années et a progressé depuis le début de la pandémie pour éviter certains transferts aux urgences, elle peine encore à décoller. Le ministre de la Santé a en outre annoncé une prochaine feuille de route pour l'ensemble de l'HAD.

Source : [Localtis, Olivier Véran veut relancer l'HAD en Ehpad et annonce une feuille de route et des subventions, 11 février 2021](#)

→ **La DREES montre qu'il y a davantage de bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap dans les quartiers prioritaires de la ville**

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) a dédié sa dernière étude à la prestation de compensation du handicap (PCH). Celle-ci permet de répondre aux besoins de compensation des personnes en situation de handicap en finançant les aides, matérielles ou humaines, dont elles ont besoin.

Grâce aux données dont elle dispose, la DREES constate qu'un bénéficiaire de la PCH sur dix réside dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), une proportion plus élevée que dans l'ensemble de la population (7,6 %). Par ailleurs, ces bénéficiaires résidant dans un QPV ont plus fréquemment reçu un versement pour une aide humaine (93 % contre 89 %) et ont davantage recours à un aidant familial. A l'inverse, les recours à un service prestataire ou à un emploi direct sont moins fréquents pour les bénéficiaires des QPV.

Source : [DREES, "Davantage de bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap dans les quartiers prioritaires de la ville", Etudes et Résultats n°1183, février 2021.](#)



2. Santé

→ La Cour des comptes se penche sur les insuffisances des parcours des soins de psychiatrie

Cinq ans après la loi “de modernisation de notre système de santé” qui visait à donner une place accrue aux « parcours » dans une approche graduée et coordonnée des soins de psychiatrie, la Cour des comptes dresse un bilan peu flatteur de la situation.

Les magistrats déplorent la pression exercée sur les structures hospitalières, faute d’être centrées sur les publics prioritaires. Ils plaident donc en faveur d’une réorientation des patients avec des troubles légers et moyens, notamment grâce à l’action du médecin traitant.

Parmi les recommandations formulées, le remboursement des psychothérapies effectuées dans le secteur libéral a particulièrement retenu l’attention de la presse. Cette mesure permettrait aux structures spécialisées de se recentrer sur les personnes aux pathologies les plus lourdes, d’éviter certaines formes graves et de prévenir certaines rechutes.

Source : <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/les-parcours-dans-lorganisation-des-soins-de-psychiatrie>

3. Travail social

→ Le Haut conseil du travail social publie un important retour d’expérience sur l’impact de la crise sanitaire sur les pratiques professionnelles des travailleurs sociaux

Répondant à une saisine ministérielle, le Haut conseil du travail social, instance consultative placée auprès du ministre chargé des affaires sociales, vient de rendre public ses travaux sur l’impact de la crise sanitaire sur les pratiques des travailleurs sociaux.

Prenant appui sur de nombreuses auditions et remontées de terrain, le rapport apporte des éléments particulièrement instructifs afin de répondre aux questionnements essentiels qui traversent le travail social aujourd’hui. Il rend compte des efforts considérables qu’ont su déployer les travailleurs sociaux et leurs institutions pour relever les défis posés par cette crise sanitaire qui se prolonge aujourd’hui en crise économique et sociale.

Son analyse, d’abord transversale puis déclinée selon les politiques publiques (autonomie, handicap, enfance/famille, etc.) permet de livrer plusieurs constats et de dresser plusieurs préconisations. Comme le souligne le communiqué de presse, “, la crise sanitaire vient confirmer avec une particulière acuité la pertinence d’axes d’évolution qui permettent une meilleure adaptation du travail social à la situation des personnes aux premiers rangs desquels le développement des coopérations entre les acteurs, le recentrage du travail social sur l’accompagnement des personnes, le soutien des solidarités par le développement social, la démarche « d’aller vers » les populations, la transition numérique et la participation effective des personnes accompagnées à leur parcours d’accompagnement”.

Source : [Haut conseil du travail social, “Le Travail Social au défi de la crise sanitaire”, Rapport coordonné par Marie-Paule Cols à la suite de la saisine interministérielle du 5 octobre 2020, 25 janvier 2021](#) et [La Gazette des communes, “Crise sanitaire : quel impact pour les travailleurs sociaux ?”, 26 février 2021](#)



→ [Le premier comité de pilotage se réunit dans le cadre du plan d'action des métiers du grand âge et de l'autonomie](#)

Près d'un mois après la présentation du premier bilan du plan d'action pour l'attractivité des métiers du "prendre soin" ("care" en anglais) dans le secteur du grand âge et de l'autonomie, la ministre Brigitte Bourguignon a fait part au comité de ses demandes prioritaires pour les mois à venir :

- Un plan global pour lutter contre la sinistralité et améliorer la qualité de vie au travail ;
- Un état des lieux sur les dispositifs existants de location ou d'acquisition de véhicules pour les professionnels du domicile, demandé à la CNSA ;
- Des propositions opérationnelles pour la délivrance de cartes professionnelles, dans le prolongement des travaux engagés par la DGCS ;
- La préparation d'une vaste campagne de communication grand public pour valoriser l'image des métiers du grand âge et de l'autonomie, qui associerait l'ensemble des parties prenantes.

Ces travaux ont vocation à répondre à l'enjeu urgent de recrutement des professionnels dans un secteur qui connaît une demande croissante.

Source : [communiqué de presse](#)

→ [Lancement de l'initiative sur la place des femmes dans le secteur de la santé et des soins](#)

La France, l'Organisation mondiale de la Santé et l'ONG Women in Global Health ont officiellement lancé l'Initiative mondiale sur la place des femmes dans le secteur de la santé et des soins à l'occasion d'une conférence le jeudi 25 février 2021.

Représentant 70% des ressources humaines en santé, le communiqué de presse rappelle que "les femmes portent le plus lourd fardeau de cette mobilisation et sont les plus exposées à la COVID-19".

L'initiative vise à déployer des mesures concrètes afin de :

- permettre l'augmentation de la proportion de femmes en position de leadership dans le secteur de la santé ;
- promouvoir la reconnaissance du travail non rémunéré et réduire les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes ;
- protéger les femmes contre le harcèlement sexuel et la violence au travail ;
- garantir des conditions de travail sûres et décentes.

Plusieurs temps forts sont prévus en 2021.

Source : [communiqué de presse](#)

4. Logement

→ [Deux ans après le drame de la rue d'Aubagne, la difficile lutte contre l'habitat insalubre](#)

Le 5 novembre 2018, l'effondrement de deux immeubles insalubres à Marseille, causant la mort de 8 personnes, avait mis au grand jour le fléau de l'habitat indigne. L'ampleur de la situation était alarmante puisqu'un rapport recensait 40 000 taudis dans la deuxième ville de France, soit 100 000 personnes concernées sur 860 000 habitants.



Depuis, la Ville a pris certaines mesures : arrêtés de péril, relogement, rachats par l'établissement public foncier, procédures de travaux d'office... Une des mesures phares a aussi été l'instauration d'un permis de louer. Selon Ouest France, "sur 252 dossiers déposés, près d'un quart ont fait l'objet d'un refus, obligeant les propriétaires à engager des travaux".

Par ailleurs, l'Etat et les collectivités ont signé en juillet 2019 un grand plan d'action pour engager 600 millions d'euros : le PPA (Projet partenarial d'aménagement) Marseille Horizon. Celui-ci définit une stratégie à 15 ans pour 1 000 ha du centre-ville, soit 200 000 habitants. Malgré tout, les débuts du programme restent pour l'instant très ciblés sur quelques secteurs.

Source : [Ouest France, "Marseille : la lutte contre l'habitat indigne au ralenti", 26 février 2021](#)

5. Grand âge et autonomie

→ **L'aide à la vie partagée, une mesure phare pour accompagner le déploiement de l'habitat inclusif**

Le gouvernement a souhaité prendre une mesure "starter" en proposant aux départements de mettre en place, dès 2021, l'aide à la vie partagée et en assurant une prise en charge partagée entre les CD et la CNSA.

Cette aide permet de vivre chez soi sans être seul, en organisant dans des logements ordinaires aménagés à cette fin et regroupés en unités de petite taille, une solidarité de type familial, sécurisée en services et ouverte sur l'extérieur.

Source : [communiqué de presse, secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées](#)